

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES FINANCES
***DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE
PUBLIQUE ET DU RECOUVREMENT***

LA GESTION DES FINANCES
PUBLIQUES FACE AUX NOUVELLES
EXIGENCES DEMOCRATIQUES

V^{ème} SEMINAIRE ANNUEL DE L'AIST

KIEV
10 NOVEMBRE 2011

14 janvier 2011

Révolution tunisienne

Nouveau contexte: liberté

Nouvelles aspirations des tunisiens

Démocratie

Égalité des chances

décentralisation

développement

La gestion des finances publiques: un vecteur de développement

-La façon dont les fonds publics sont gérés a d'importantes implications sur la trajectoire de développement d'un pays.

-Optimiser l'affectation des ressources publiques selon les priorités politiques,

 Répercussions immédiates sur la croissance durable et le développement humain et social.

La Tunisie: une GFP fiable, solide et rentable...mais qui gagne à être modernisée

Nouveaux défis

- La qualité des comptes
- La gestion du budget par objectifs
- La restructuration du contrôle
- La simplification des procédures fiscales
- La communication avec les contribuables
- La refonte du Système d'Information
- La redéfinition du rôle de l'Etat dans le financement de l'économie
- Le renforcement de l'autonomie financière des collectivités locales

La qualité des comptes

- Normalisation pour plus de lisibilité
- Passage à une comptabilité d'exercice
- Apurement des comptes
- Normalisation du contrôle comptable

La gestion du budget par objectifs

- Passer à une logique axée résultats
- Allocation des ressources conforme aux objectifs de politique publique
- Budget structuré par programmes
- Pilotage par la performance
- Insertion du budget dans une perspective à moyen terme (CDMT)
- Prestation efficiente des services publics
- Lisibilité pour le parlement

L'évolution des contrôles

Logique de gestion orientée résultats

→ développement de modes de contrôle interne


→ Mise en place de méthodes de contrôle de gestion permettant un meilleur pilotage

Unité de vote du budget plus large: plus de liberté au gestionnaire

→ Allègement les contrôles à posteriori

→ Renforcement des dispositifs d'audit

La simplification des procédures fiscales

- Lois complexes avec de multiples exemptions et régimes spéciaux,
- Nécessité d'assainir le stock réglementaire :
 **Passage en revue rapide des textes légaux et réglementaires pour n'en garder que les plus pertinents**
- Préparer le terrain à une refonte totale du système fiscal pour un gouvernement stable

La communication avec les contribuables

- Nouveau besoin d'information sur l'utilisation des deniers publics
- Vulgariser l'information financière et fiscale pour le contribuable
- Instaurer une culture d'aide aux contribuables
- Chartes de l'administration fiscale
- Développer les canaux d'accès à l'information
- Regagner la confiance des contribuables

La refonte du Système d'Information

La modernisation de l'Administration passe par une modernisation des outils informatiques

Une refonte engagée : 3 ambitions poursuivies:

- ✓ La marche vers une administration de service
- ✓ La modernisation des processus métiers
- ✓ L'assurance de l'interopérabilité, la sécurité et la disponibilité du système

La redéfinition du rôle de l'Etat dans le financement de l'économie

- La participation de l'Etat dans les projets d'investissement: passer du budgétaire au dynamique
- Deux grands véhicules d'investissement vont émerger:
 - ✓ **La Caisse de dépôts et de consignations** : pour le développement des grands projets, les infrastructures...
 - ✓ **Le fond générationnel** : financement de grands projets avec une stratégie de sortie : céder les participations de l'Etat à des promoteurs privés.

Renforcement de l'autonomie financière des collectivités locales

- Nouveau découpage selon les relations économiques entre les différentes régions, les liens entre elles, la mobilité des citoyens...
- Meilleure gouvernance : gérer les régions selon les règles démocratiques



Disparition du contrôle à priori mais mise en place d'instances de contrôle de légalité juridique et financière à posteriori

- Vers une fiscalité régionale
- Créer des pôles économiques régionaux pour atténuer le chômage